



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

Sandrine Ansermet
Valérie Baude
Giovanni Briganti
Pietro Scillia
Mickael Simul

RAPPORT PRÉLIMINAIRE D'ÉVALUATION

Technologie médicale

Haute École Louvain en Hainaut
(HELHa)

08 juin 2018

Table des matières

| | |
|---|----|
| Technologie médicale : Haute École Louvain en Hainaut..... | 3 |
| Contexte de l'évaluation..... | 3 |
| Synthèse..... | 4 |
| Présentation de l'établissement et des programmes évalués | 5 |
| Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes..... | 6 |
| Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement..... | 6 |
| Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme..... | 6 |
| Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme..... | 7 |
| Dimension 1.4 : Information et communication interne..... | 7 |
| Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme..... | 9 |
| Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence des programmes..... | 9 |
| Dimension 2.2 : Information et communication externe..... | 10 |
| Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de ses programmes | 11 |
| Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage des programmes..... | 11 |
| Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés..... | 11 |
| Dimension 3.3 : Agencement global des programmes et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés..... | 12 |
| Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés..... | 12 |
| Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de ses programmes..... | 15 |
| Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée) ... | 15 |
| Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC) | 15 |
| Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants | 16 |
| Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage des programmes | 16 |
| Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de ses programmes et construit un plan d'action visant leur amélioration continue | 18 |
| Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation | 18 |
| Dimension 5.2 : Analyse SWOT | 18 |
| Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi | 18 |
| Conclusion | 19 |
| Droit de réponse de l'établissement..... | 20 |

Technologie médicale : Haute École Louvain en Hainaut

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2017-2018 à l'évaluation du *cluster* « Technologie médicale ». Dans ce cadre, les experts mandatés par l'AEQES se sont rendus les 15, 16 et 17 novembre 2017 à la Haute École Louvain en Hainaut, sur l'implantation de Fleurus, accompagnés par un membre de la Cellule exécutive pour évaluer :

- le bachelier Technologue en imagerie médicale (TIM, dans la suite du rapport) ;
- le bachelier Technologue de laboratoire médical (TLM, dans la suite du rapport).

Le comité des experts a élaboré le présent rapport sur la base du dossier d'autoévaluation rédigé par l'établissement et de la visite d'évaluation (observations, consultation de documents et entretiens). Au cours de cette visite, les experts ont rencontré trois représentants des autorités académiques, trente-trois membres du personnel, vingt-neuf étudiant.es, cinq diplômé.es et sept représentant.es du monde professionnel.

Après avoir présenté l'établissement et les principales conclusions de cette évaluation externe, le rapport revient plus en détail sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES :

- 1 la gouvernance et la politique qualité
- 2 la pertinence des programmes
- 3 la cohérence interne des programmes
- 4 l'efficacité et l'équité des programmes
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue

Le rapport se clôture sur la conclusion de l'évaluation et se complète du droit de réponse formulé par l'établissement.

L'objectif de ce rapport est de fournir à l'établissement des informations qui lui permettront d'améliorer la qualité de ses programmes. Il vise en outre à informer la société au sens large de la manière dont l'établissement met en œuvre ses missions.

Composition du comité¹

- Sandrine Ansermet, présidente et experte paire
- Valérie Baude, experte paire et de l'éducation
- Giovanni Briganti, expert étudiant
- Pietro Scillia, expert de la profession
- Mickael Simul, expert de la profession

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des experts est publié sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm.

FORCES PRINCIPALES

- Place centrale de l'étudiant au sein de la HE
- Cursus professionnalisant pour les deux sections
- Nombreux stages répartis au cours des trois blocs en TIM
- Laboratoires TLM avec un équipement pertinent
- Programmes de cours en adéquation avec la réalité professionnelle
- Equipe dynamique et à l'écoute de chacun
- Service d'aide à la réussite pertinent et proactif
- Partenariat extérieur afin de garantir un apprentissage des techniques actuelles (TLM)
- Forte visibilité extérieure / attractivité forte de la HE

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Un seul stage en dernière année chez TLM et la plupart du temps à un seul endroit
- Charge de travail mal répartie au sein des trois blocs, tant en TLM que en TIM
- Evaluations certificatives TIM de niveau taxonomique trop bas

OPPORTUNITÉS

- Déménagement TLM à Montignies-sur-Sambre

MENACES

- Concurrence et autres établissements proposant de formations similaires à proximité pour la section TLM

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

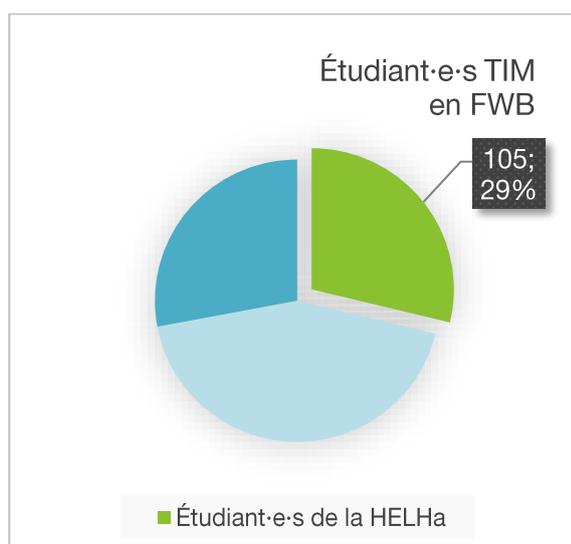
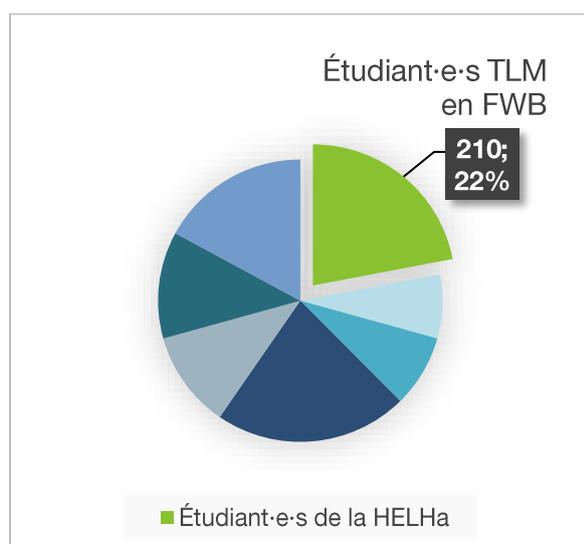
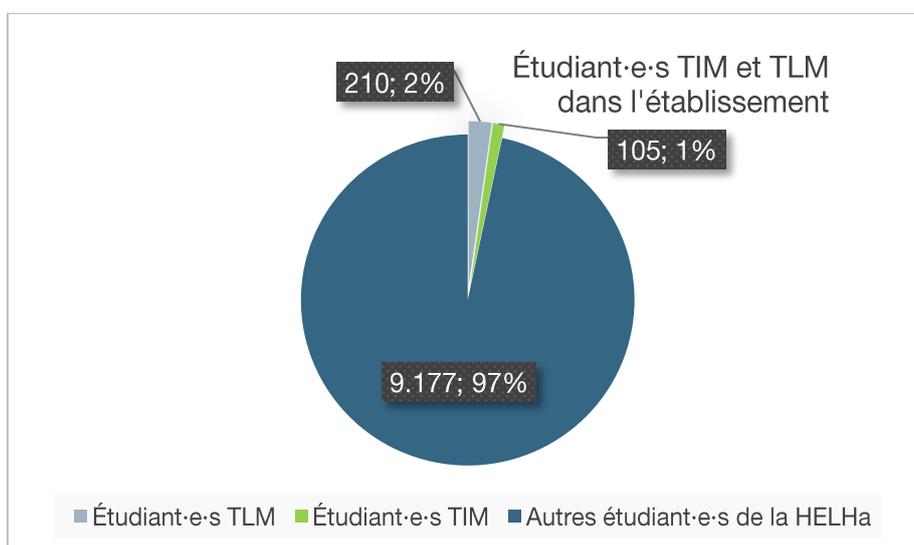
- Repenser le découpage, et la charge de travail, du programme sur les trois blocs pour les deux sections
- Libérer du temps en bloc 2, chez les TLM, afin de pouvoir insérer un premier stage
- Favoriser, chez les TIM, des épreuves réflexives pour évaluer les branches "cœur de métier"
- Généraliser une pédagogie active permettant une approche par compétences plutôt que par contenus. Formaliser des temps d'échanges entre les enseignants sur la mise en place de méthodes pédagogiques actives
- Améliorer les liens entre les sciences fondamentales et les professions afin que les étudiants trouvent du sens à leur apprentissage dès le bloc 1

Présentation de l'établissement et des programmes évalués

La Haute École Louvain en Hainaut (HELHa), créée en 2009, est issue de la fusion de trois hautes écoles libres du Hainaut (régie par le décret du 5 août 1995). La HELHa relève de l'enseignement libre confessionnel.

La Haute École comporte sept catégories (agronomique, arts appliqués, économique, paramédicale, pédagogique, sociale, et technique). Les formations sont de type court ou long et elles s'organisent sur seize implantations. Les bacheliers concernés par la présente évaluation font partie de la catégorie paramédicale. Le bachelier Technologue de laboratoire médical option chimie clinique est organisé sur l'implantation de Fleurus tandis que le bachelier Technologue en imagerie médicale est organisé à Gilly.

Pour l'année de référence 2015-2016, 2 % des étudiant·e·s de la HELHa étaient inscrit·e·s en TLM et 1% en TIM. Ceux-ci représentaient respectivement 22 % et 29 % du nombre total d'étudiant·e·s inscrit·e·s dans ces bacheliers en FWB².



² Source : base de données SATURN.

Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

- 1 L'organigramme de la HE est structuré. Les différents conseils qui le composent ont une mission spécifique et claire. Selon la démographie de la catégorie, le conseil de catégorie peut être subdivisé en Conseils de section. Il existe de toute façon, au niveau de la section, un coordinateur de section qui assure le relai entre la Direction de Catégorie et sa section. Selon les sites (Gilly), il existe aussi une fonction de coordination transversale afin d'harmoniser les diverses pratiques, surtout au niveau administratif. Des descriptifs de fonction existent pour chaque poste.
- 2 Les experts ont constaté une dynamique de groupe cohésive entre les équipes enseignantes, administratives et de directions, à tout niveau, encouragée par une gouvernance participative. Cette dynamique est fondée sur une vision commune et humaine du métier de technologue de laboratoire médical et en imagerie médicale. Les échanges semblent facilités par ce climat.
- 3 Un plan stratégique en 7 axes existe. Celui-ci est diffusé et un rapport d'activité est produit afin de rendre compte de son avancement. Ce plan est soutenu par la nomination d'un responsable pour chaque axe stratégique (directeur de catégorie) qui permet de le faire vivre. Cependant, le comité constate que les acteurs de terrain ne relient pas systématiquement les actions réalisées à ce plan.
- 4 L'existence du poste de directeur de département, responsable sur chaque site, permet de faire le relai avec la direction de catégorie et de compenser l'éloignement géographique.
- 5 Un conseil étudiant de la HE existe (Organisation des étudiants de la HELHa, OEH) mais malheureusement n'est présenté qu'aux délégués de classe et non à l'ensemble des étudiants. Par ailleurs, les représentants désignés pour les sections TLM et TIM ne participent pas régulièrement au conseil ce qui s'explique notamment par le fait que les réunions se déroulent à Mons à des horaires peu propices pour ces sections éloignées.

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

- 6 Il existe trois coordinateurs qualité au sein de la HELHA. Leur rôle est de répondre aussi bien aux besoins de la direction qu'à ceux des catégories. Ils servent de soutien pour les sections en cours d'évaluation. De plus, chaque site bénéficie d'un relai qualité sur place qui aide les sections à l'élaboration et la mise en application de nouvelles procédures propre à la HE comme à la catégorie ou à la section.

- 7 Une formalisation concrète et pertinente de la démarche qualité permet une implémentation efficace des différents outils de diagnostic. En effet ceux-ci sont disponibles et utilisés. Une culture qualité est véhiculée intrinsèquement par l'ensemble du personnel et est mise au profit des étudiants. Toutefois, il a été constaté par le comité que, comme dit précédemment et malgré cette culture qualité, plusieurs collaborateurs ne reliaient pas systématiquement leurs actions aux sept axes stratégiques.

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique du programme

- 8 Les évaluations des enseignements par les étudiants (EEE) effectuées actuellement portent sur l'ensemble des unités d'enseignement (UE) de l'année venant de s'achever mais ne sont pas faites systématiquement par unité d'enseignement; ce choix est laissé à la discrétion des enseignants. Le comité a bien entendu la réflexion menée par l'établissement sur ce point et a conscience qu'une évaluation annuelle de chaque UE induit une charge de travail conséquente vis-à-vis des données à traiter. Cependant, une évaluation par UE permettrait de profiter de la richesse d'un retour étudiant pour faire évoluer les pratiques pédagogiques. La HE pourrait envisager d'établir un calendrier avec un cycle sur 4 ou 5 ans en définissant quelles UE seront évaluées par année. Ceci permettrait de profiter de la richesse d'un retour étudiant pour faire évoluer les pratiques pédagogiques.
- 9 Les sections entretiennent une communication dynamique, mais non formalisée, avec le monde professionnel, par exemple lors des visites des lieux de stages, jurys des TFE et/ou des délibérations. Ces temps d'échanges lui permettent d'être proactif dans la révision périodique du programme et les orientations techniques à prévoir. Par contre, le comité encourage vivement à formaliser ces réunions (1 à 2 fois par année) avec un ordre du jour co-construit afin de promouvoir un temps d'échange prévu avec l'ensemble de l'équipe enseignante de chaque section et les acteurs professionnels. Les PV de ces réunions pourront aussi servir à documenter les améliorations mises en place pour assurer la pertinence des programmes et aider au suivi de l'évaluation de ces programmes.

Dimension 1.4 : Information et communication interne

- 10 Malgré une division géographique importante, des réunions périodiques permettent la communication stratégique nécessaire. De manière générale, la communication est efficace dans les deux sections. Cependant, le comité constate que la multitude des canaux utilisés a généré des dysfonctionnements dans la communication interne; toutefois une solution est en voie d'implémentation avec la création d'un portail qui regroupera les différents logiciels de communication existants.
- 11 La communication verticale est fonctionnelle, les différents acteurs se sentent entendus et peuvent faire facilement remonter leurs demandes vers les coordinateurs de section ou directions de département. Par exemple, lors des journées pédagogiques, les enseignants trouvent intéressant le fait de présenter de nouvelles méthodes pédagogiques et de partager leurs expériences avec les enseignants des autres sections. Cependant, ils regrettent le manque de suivi dans la mise en œuvre des méthodes présentées. Les enseignants aimeraient devenir force de proposition pour structurer l'ordre du jour et le déroulement de ces journées au regard de leurs

besoins avec par exemple des temps d'échanges ou des ateliers en groupes restreints plus facilitants pour expérimenter concrètement une technique pédagogique.

RECOMMANDATIONS

- 1 Améliorer la visibilité de l'OEH au sein des catégories décentralisées. Prévoir un aménagement des horaires des réunions ou la mise en place de téléconférences afin que chaque section puisse y participer ou implémenter un fond « représentation étudiante ».
- 2 Démarrer une démarche réflexive avec le personnel enseignant, administratif sur les actions qualité qu'ils accomplissent de par leur motivation et dégager une vision commune et structurée.
- 3 Formaliser et systématiser les EEE pour chaque UE afin de faire évoluer les pratiques pédagogiques via, par exemple, un logiciel d'enquête en ligne, ce qui permettrait d'alléger la tâche d'analyse des données. Un tel outil présente l'avantage de pouvoir être mis au service de toute forme d'enquête de satisfaction sur la HE.
- 4 Formaliser les réunions avec le monde professionnel et assurer un suivi des améliorations du programme.
- 5 Tenir compte des besoins des enseignants (thèmes à aborder - ateliers en petits groupes par exemple) afin que les journées pédagogiques deviennent un véritable support pour leurs pratiques professionnelles.

Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de son programme

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence des programmes

- 1 Au regard de la satisfaction importante des représentants du monde professionnel et des diplômés rencontrés, le comité note l'adéquation des formations évaluées avec les attentes du terrain. Compte tenu du caractère professionnalisant de ce cursus, les jeunes diplômés deviennent opérationnels dans un délai raisonnable. L'attitude professionnelle et scientifique des étudiants a été soulignée par les personnes rencontrées. Selon les personnes rencontrées, les étudiants de la section TLM de la HELHa font preuve d'une facilité d'adaptation aux nouvelles techniques ainsi que d'une forte capacité de réflexion. Pour les étudiants de la section TIM, c'est le soin apporté à l'accueil du patient qui a été mis en avant.
- 2 Le comité relève le haut niveau de professionnalisation des TP dans la section TLM et ceci dans plusieurs disciplines telles que la microbiologie, l'hématologie et la chimie clinique. Ces trois domaines sont chacun sanctionnés par un examen avec, parmi les membres du jury, des personnes issues du milieu professionnel. La présence de ces professionnels dans les jurys garantit également la pertinence des activités d'apprentissage, vu qu'ils peuvent s'exprimer quant aux choix des questions. Tenant compte de ces éléments, le comité peut donc affirmer que cette formation offre la polyvalence nécessaire à un futur TLM.
- 3 Concernant la section TLM, des partenariats existent afin de pallier au manque d'équipement coûteux et impossible à acquérir pour une haute école mais nécessaires aux métiers à évolution rapide (par exemple, la mise à disposition par une entreprise de sa salle blanche afin que les TLM puissent s'exercer à la culture cellulaire). Chez les TIM, des partenariats sont également conclus avec des établissements de santé afin que les étudiants puissent réaliser des TP sur des équipements lourds tels que le scanner (repris en critère 4).
- 4 Dans les deux sections, la méthodologie du TFE correspond aux standards d'une démarche de recherche attendue à un niveau de bachelier. De plus, certains TFE sont choisis par les associations professionnelles pour être présentés lors de journées de formation continue.
- 5 La HE annonce un lien fort avec la recherche. Ce lien est effectivement établi et fait partie d'un de ses axes stratégiques. En effet, le comité a pu constater que la plupart des diplômés en TLM de la HELHa choisissaient ce secteur et continuaient leur cursus vers un master. Les étudiants estiment par ailleurs avoir toutes les bases nécessaires à cette poursuite d'études. Chez les TIM, le lien avec la recherche est moins fort mais ceci est plus lié à la formation (le secteur de la recherche est peu développé en imagerie médicale) qu'à un manquement de la HE.

- 6 Les étudiants ont une connaissance partielle des possibilités de mobilité. Ils ne les utilisent que très peu.

Dimension 2.2 : Information et communication externe

- 7 L'établissement a développé une politique claire de communication avec les établissements d'enseignement secondaire afin de promouvoir et de valoriser les formations évaluées, initiative que le comité encourage à poursuivre.
- 8 Le comité constate et que l'établissement a développé une politique de communication externe efficace avec une charte graphique homogène et des supports de communication attractifs. Par ailleurs, l'organisation régulière de formations ouvertes aux professionnels extérieurs permet à l'établissement d'asseoir sa position en tant qu'interlocuteur privilégié de formation continue.

RECOMMANDATIONS

- 1 Développer et/ou pérenniser des partenariats externes afin de permettre aux étudiants d'acquérir des compétences supplémentaires et utiles à leur futur métier.
- 2 Encourager la mobilité étudiante via des alternatives aux Erasmus comme les stages à l'étranger.

Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de ses programmes

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage des programmes

- 1 Les fiches descriptives des UE (fiches ECTS) sont complètes, harmonisées et diffusées en début de chaque activité aux étudiants. Les acquis d'apprentissage qui y sont déclinés sont reliés avec les référentiels de compétences de la formation. Des profils d'enseignement pour les deux formations existent et sont reliés au référentiel.
- 2 Les objectifs de chaque UE sont expliqués systématiquement au début de celles-ci. Le comité constate toutefois qu'en fin d'UE tous les enseignants ne reprennent pas les objectifs avec les étudiants afin que chacun d'entre eux puisse bénéficier d'un temps de réflexion pour se questionner sur ses acquis.

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés

- 3 Les contenus des cours TLM et TIM sont cohérents et en lien avec leur future profession. Même s'ils n'ont pas de cours en assurance qualité, les étudiants TLM sont sensibilisés à la gestion des contrôles de qualité et au suivi de la traçabilité en laboratoire. Les experts ont toutefois été surpris d'apprendre que, lors de certains TP, les étudiants devaient recopier dans un autre cahier des résultats obtenus lors de l'écriture de rapport, ceci allant à l'encontre totale des normes de qualité en vigueur dans les laboratoires accrédités.
- 4 Par contre, les experts ont remarqué que le lien se faisait au bloc 3 dans la plupart des cas, pour autant que les enseignants des sciences fondamentales aient une connaissance des applications de leur matière dans la profession TLM ou TIM. Sans cette connaissance, les liens ne peuvent être établis. Les enseignants ont conscience de ce problème et y travaillent, ce que le comité encourage.
- 5 Le comité apprécie l'existence d'un poste de coordination pédagogique par section et note la particularité de cette année pour la section TIM. Le comité encourage cette section à revenir à ce mode de fonctionnement dès que possible, comme cela a été annoncé en visite.
- 6 Des méthodes pédagogiques actives et centrées sur l'étudiant sont initiées ponctuellement par des enseignants volontaires. Celles-ci sont encouragées par l'établissement via l'échange de pratiques lors des journées pédagogiques notamment. L'échange de pratiques professionnelles pertinentes se fait aussi de manière plus informelle, par exemple, dans les bureaux ou à la pause. Le comité soutient ces nombreuses démarches.

- 7 Les interlocuteurs des terrains de stage sont identifiés au sein de chaque section ce qui facilite la communication. La dynamique des échanges permet le suivi de l'étudiant et sa progression tout au long du stage. Pour les deux sections, une évaluation formative à mi- stage est effectuée permettant à l'étudiant de situer ses faiblesses et de dégager des points d'amélioration pour optimiser sa progression et son apprentissage. De plus, cela permet également aux enseignants et/ou maîtres de formation pratique de venir rencontrer les équipes professionnelles contribuant ainsi à pérenniser les relations haute-école/terrain. Chez les TLM, le stage ne se fait souvent que sur un seul lieu de stage, limitant le panel de compétences à acquérir pour l'étudiant (ce point a été traité en critère 2). La préparation des stages doit également inclure une phase d'auto-évaluation des étudiants afin de transmettre aux maîtres de stages un état des lieux des connaissances acquises par l'étudiant en amont du stage : UE étudiées, points forts acquis et axes d'améliorations. L'étudiant pourra ainsi émettre des objectifs de stage personnalisés et intimement liés à sa progression individuelle.
- 8 Dans les deux sections, le comité souligne la formalisation de la méthode de recherche et la présence d'un guide méthodologie pour la rédaction des TFE. Les étudiants sont sensibilisés à la notion de plagiat et à l'insertion des références bibliographiques.

Dimension 3.3 : Agencement global des programmes et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 9 Les stages de la section TIM se déroulent tout au long des trois blocs, ce que le comité apprécie et qui permet à l'étudiant de se créer rapidement une identité professionnelle. Concernant la section TLM, le stage ne se fait qu'au dernier bloc. Toutefois, le comité relève la volonté de l'équipe d'insérer un stage au bloc 2.
- 10 Les experts ont remarqué une charge de travail déséquilibrée chez les TLM avec un bloc 2 surchargé. Pendant cette même période, au bloc 2, l'importance de certains rapports de travaux pratiques à produire est chronophage, ce qui alourdit la charge de travail des étudiants et des enseignants sans apporter de réelle plus-value à l'apprentissage de l'étudiant. Le comité encourage le groupe de travail mis en place par l'établissement à évaluer la charge de travail des travaux demandés aux étudiants en tenant compte de la répartition de celle-ci au cours de l'année et à réfléchir à ces problématiques notamment en rééquilibrant les temps TP et stages.
- 11 Le programme annuel de l'étudiant (PAE) est validé par le coordinateur pédagogique. Il arrive que l'étudiant doive choisir entre deux cours importants pour son cursus, dû au chevauchement des cours, sans possibilité de rattraper celui qu'il n'aurait pas sélectionné à un autre moment de l'année.

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 12 Les évaluations de fin d'UE sont conformes à ce qui est annoncé aux étudiants. Par contre, le comité a constaté que les évaluations cœur de métier (anatomie radiologique par exemple) en TIM sont axées sur des données limitées (par un QCM) et n'intègre pas la réflexion clinique chez l'étudiant.
- 13 En cours d'UE, de nombreux enseignants mettent en place des évaluations formatives. D'autres enseignants ont mis sur pied des contrôles dispensatoires. Ces

derniers permettent de motiver les étudiants à travailler régulièrement, à mettre en place une méthodologie d'étude solide et d'être dispensés de matières acquises.

- 14 Les grilles d'évaluations de stage /TFE TIM sont communiquées aux étudiants et aux maîtres de stages. Elle est décrite en termes de compétences à acquérir mais n'est déclinée que sur trois graduations : non acquis / en cours d'acquisition / acquis. Le critère "non évaluable" manque. De plus, cette grille est ensuite transformée en une cote déterminée par la HE. Il peut donc s'ensuivre un biais dans la cotation finale. De manière générale, la grille par compétence est moins comprise par les terrains de stages, qui ont de la peine à se l'approprier et à la remplir.
- 15 La grille d'évaluation TLM comprend des items et des graduations pertinents. Afin de s'insérer dans une approche par compétences, les items devraient être mis en lien avec le référentiel de compétences.

RECOMMANDATIONS

- 1 Reprendre systématiquement en fin d'UE les objectifs poursuivis et demander à chaque étudiant de se situer par rapport à leur atteinte.
- 2 Réorienter les enseignements fondamentaux vers une approche appliquée à la profession.
- 3 Appliquer, lors des TP de la section TLM, les normes d'assurance qualité de base utilisées en laboratoire afin d'assurer la traçabilité des résultats ou tout autre donnée pertinente.
- 4 Nommer un coordinateur pédagogique au plus vite pour la section TIM.
- 5 Généraliser une pédagogie permettant une approche par compétences plutôt que par contenus.
- 6 Repenser le découpage du programme sur les trois blocs afin de pouvoir insérer un premier stage au bloc 2 chez les TLM, comme il est prévu par la section. Continuer la réflexion initiée sur la charge de travail des étudiants. Repenser le nombre de rapports de travaux pratiques à produire et leurs modalités.
- 7 Trouver une solution pour que chaque étudiant puisse avoir accès à tous les cours de son PAE (dans les situations de chevauchement de cours). Les experts proposent, par exemple, que les enseignants mettent à disposition des capsules vidéos de leurs cours. L'étudiant n'aura plus à choisir entre deux cours mais pourra ainsi suivre l'entièreté de l'enseignement prévu.
- 8 Repenser les évaluations cœur de métier TIM en remplaçant les QCM par une approche réflexive (étude de cas).
- 9 Améliorer les grilles d'évaluation en collaboration avec les maîtres de stage.

Pour les TIM :

- a. en ajoutant un item "non évaluable"
- b. en ajoutant des indicateurs de réussite.

Pour les TLM :

- c. en reformulant la grille d'évaluation en termes de compétences reliées au référentiel.

Le comité préconise également de garder une même grille pendant plusieurs années.

Le comité a bien conscience que la tâche n'est pas simple mais propose que des interactions intersections puissent s'établir afin que chacun bénéficie de l'expérience de l'autre.

Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de ses programmes

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)

- 1 L'équipe enseignante est dynamique et motivée dans les deux sections. L'équipe administrative répond de façon efficace aux demandes des étudiants. Malgré une équipe forte, cohérente et structurée, la charge de travail est vécue comme fort importante par les enseignants. Les ressources humaines devraient être ajustées à l'évolution des effectifs. La décharge pour les missions spécifiques (coordination, suivi TFE, stages, ...) est sous-évaluée. Les enseignants nouvellement arrivés reçoivent un portfolio et leurs compétences sont régulièrement évaluées en vue de la préparation au CAPAES. Toutefois, le comité constate que les compétences des enseignants ne sont plus évaluées après leur titularisation.
- 2 La formation continue est suivie et promue par l'établissement. Des journées de formations continues sont proposées par la HE et sont reconnues par le monde professionnel. De plus, la HE encourage les enseignants qui veulent suivre une formation de master en vue de l'apprentissage de nouvelles techniques de pédagogie active (pédagogie inversée).

Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)

- 3 Les ressources matérielles sont suffisantes dans les classes. Les laboratoires TLM possèdent un parc instrumental favorisant l'acquisition de gestes de base d'un laboratoire actuel.
- 4 Au-delà des partenariats permettant l'acquisition de ce matériel pertinent, les enseignants de TP ont des facilités à commander les consommables propres à leur activité de laboratoire.
- 5 Selon les personnes rencontrées, le matériel des TP TIM semble vétuste et insuffisant, ce qui ne permet pas l'apprentissage de techniques pertinentes sur du matériel actuel.
- 6 Le déménagement de la section TLM vers le site de Montignies-sur-Sambre et les plans des nouveaux locaux ont été réalisés à partir d'une réflexion collégiale dans un but pédagogique. Des bureaux sont prévus dans le bâtiment des laboratoires afin de préserver les endroits propices aux échanges informels et garantissant également un climat convivial.
- 7 Le comité note que les étudiants et l'équipe pédagogique sont en période d'adaptation sur une nouvelle plateforme. Ce changement a généré des difficultés.

Cependant le comité incite chaque acteur à s'approprier les fonctionnalités de la plateforme afin de l'utiliser comme un outil innovant au bénéfice d'une pédagogie active. En effet, la nouvelle plateforme "Moodle", au-delà d'être un outil de communication en temps réel, ou un lieu de dépôt des syllabi, est un atout majeur dans la mise en œuvre de méthodes pédagogiques à distance. Cette plateforme permet par exemple la préparation en amont d'activités pédagogiques, des forums peuvent également être utilisés afin que les étudiants puissent échanger entre eux et/ou avec les enseignants sur le contenu des supports ou activités pédagogiques mis en ligne. De plus, la plateforme permet la création de quizz, d'activités collaboratives permettant aux étudiants d'évaluer leurs apprentissages. Les EEE pourront également être formalisés, diffusés et analysés via la plateforme.

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiants

- 8 Les nombreuses initiatives mises en place par le SAR sont une aide précieuse pour les étudiants :
 - a. La semaine de propédeutique, permet une intégration et une mise en situation de l'étudiant dans son nouvel environnement et permet d'avoir une vision initiale des outils mis à disposition pour sa réussite.
 - b. Le portfolio du SAR est un outil permettant à l'étudiant l'amorçage d'une mise en place de méthodologie efficace pour réussir son année.
 - c. Après les évaluations, les étudiants sont convoqués, par petit groupe, pour venir en discuter et réfléchir sur leurs erreurs. Cette approche réflexive permet à l'étudiant de situer ses erreurs d'organisation et d'étude et de ne plus les répéter.
 - d. En TLM, une nouvelle UE intégration professionnelle en b1 permet à l'étudiant de se projeter dans son futur métier et de développer une réflexion quant à celui-ci.
- 9 Les équipes enseignantes sont au plus près des étudiants et tiennent lieu de premier relai pour répondre à leurs besoins en cas de difficultés. L'étudiant est au cœur du processus pédagogique et il est accompagné et soutenu tout au long de son cursus par l'ensemble du personnel. Ce qui semblait, pour le comité, à la lecture du DAE une utopie s'avère être une réelle force de l'établissement.

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage des programmes

- 10 Plusieurs données existent afin de piloter le programme au mieux. Les experts ont toutefois constaté que le nombre d'échecs/abandon étaient élevés.

RECOMMANDATIONS

- 1 Afin de s'inscrire dans une démarche qualité pertinente, envisager des bilans de fin d'année avec les enseignants à définir en termes de besoins et attentes.
- 2 Revoir les décharges octroyées aux missions liées à l'enseignement.

- 3 Promouvoir la plateforme Moodle comme un outil pédagogique et non seulement comme un outil de communication.
- 4 Pérenniser et / ou développer en TIM, les partenariats existants avec les établissements de santé afin que les étudiants puissent s'exercer sur du matériel actuel, par exemple, plusieurs services ont des IRM qui ne peuvent pas être utilisées dans le circuit "SECU" (absence de remboursement). Il pourrait être intéressant de prendre contact avec ces établissements et d'envisager la possibilité d'emmener les étudiants sur site (voir également critère 2).
- 5 Affiner l'analyse des indicateurs du taux d'échecs en séparant dans un premier temps les abandons des échecs. Recenser les différentes causes. Cette analyse fine permettrait la construction d'indicateurs pertinents pour le pilotage du programme.

Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de ses programmes et construit un plan d'action visant leur amélioration continue

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

- 1 L'établissement n'a pas attendu l'évaluation de ces deux programmes pour mettre en place une démarche qualité. La culture qualité est pleinement intégrée au fonctionnement de l'établissement ce que le comité félicite. L'ensemble des parties prenantes a été consulté pour la rédaction du DAE et les coordonnateurs qualité ont pu bénéficier d'un soutien tant des relais-qualité sur site que de la cellule qualité de la haute école.

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

- 2 L'analyse SWOT correspond à ce que le comité a pu constater en visite et est pertinente. Elle s'inscrit et est déclinée à travers les sept axes stratégiques de la HE.
- 3 Les constats énoncés sous opportunités ou faiblesses ne sont pas de véritables opportunités ou faiblesses. Il y a confusion sur la compréhension de ces termes. De plus certaines opportunités sont déjà écrites comme des pistes d'actions.

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

- 4 Un début de priorisation existe et le comité a pu s'apercevoir que certaines actions prévues pour l'année 2017-2018 ont déjà mises en place (nouvelle UE TLM avec une première visite de laboratoire en bloc 1).
- 5 Le logiciel LOIQ est un réel appui servant à la mise en place du plan d'action et à son suivi. Ce dernier a été réalisé via un autre outil remarqué, IPSCA, qui permet de décliner la réalisation de chacune des actions à tous les niveaux structurels de l'établissement. Non seulement ce logiciel permet d'établir un plan d'action pertinent, mais également l'insertion de documents utiles au suivi des différentes étapes (par exemple les PV de réunions).

RECOMMANDATIONS

- 1 Définir clairement, au sein de la HE, la signification donnée aux termes opportunités et faiblesses.
- 2 Le comité encourage la HE à cultiver sa culture qualité et à rester toujours aussi réactive dans la mise en place des améliorations.

Conclusion

Comme annoncé dans le dossier d'autoévaluation et décliné selon leur premier axe stratégique, la HELHA a effectivement placé l'étudiant au centre de ses préoccupations. Tout est mis en œuvre, tant sur le plan des équipes enseignantes et des services transversaux que du matériel à disposition, pour favoriser son apprentissage et lui permettre de se sentir intégré dans l'école. Les équipes sont à l'écoute les unes et des autres et chacun travaille ou apprend dans un climat de confiance.

Le comité des experts a rencontré des personnes dynamiques et désireuses de faire évoluer les sections TLM et TIM en parallèle aux métiers auxquels elles mènent les étudiants, garantissant ainsi un cursus professionnalisant.

Le comité ne peut qu'encourager la HE à poursuivre dans cette voie et à garder cet enthousiasme qui est le sien.

Droit de réponse de l'établissement

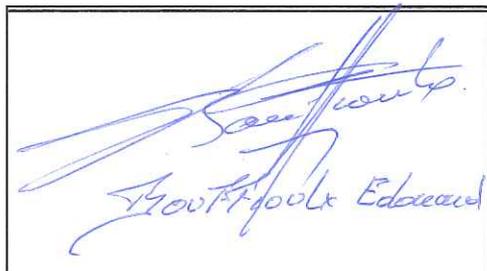
Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général éventuel :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

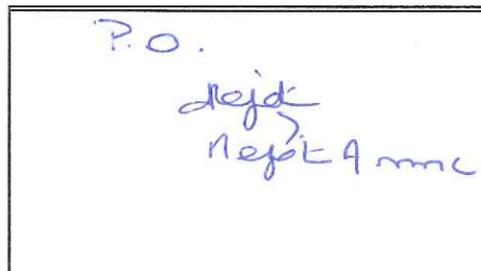
| Critère / Dimension | Rubrique ¹ | Point ² | Observation de fond |
|---------------------|-----------------------|--------------------|---------------------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |

Nom, fonction et signature
de l'autorité académique
dont dépend l'entité



Prof. Polx Edouard

Nom et signature du/de la
coordonnateur-trice de l'autoévaluation



P.O.
de jk
nejk amc

¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations »).

² Mentionner le numéro précédant le paragraphe.